

Vidéo

Titre : Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Interview de Dimitri, Jeune Ambassadeur des Droits pour l'Égalité réalisée par le Défenseur des droits

Introduction de l'interview :

Concrètement, si vous voulez rentrer en boîte de nuit et qu'on vous refuse en raison de votre couleur de peau ou de votre handicap, c'est de la discrimination.

Titre de la vidéo :

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Présentation de Dimitri :

Je m'appelle Dimitri, j'ai 23 ans, je suis JADE, c'est l'acronyme de Jaune Ambassadeur des Droits pour l'Égalité. Et dans le cadre de mon service civique auprès du Défenseur des droits j'ai été amené à discuter avec les jeunes de discriminations.

Question :

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Réponse de Dimitri :

Aujourd'hui on emploie discrimination un peu à tort et à travers, mais la loi lui donne un sens bien précis, à travers trois éléments. Premier élément, il faut dans une situation comparable avoir subi un traitement défavorable, par rapport à une personne ou par rapport à un autre groupe de personnes. Deuxième élément, cette situation doit correspondre à l'un des vingt-cinq critères de discrimination. Donc, ça peut être l'origine, ça peut-être la religion, ça peut-être le handicap, ça peut être l'état de santé, ça peut être l'orientation sexuelle, ça peut être l'âge, ça peut être l'apparence physique, ça peut être plein de choses. Et troisième élément, cette situation doit se produire dans un des domaines de discrimination définis par la loi. Ça peut être dans le cadre de la recherche d'un emploi, ça peut être sur le lieu de travail lui-même. Ça peut être dans le cadre de la recherche d'un logement, ça peut être pour pratiquer une activité ou un loisir. Concrètement, si vous voulez rentrer en boîte de nuit et qu'on vous refuse en raison de votre couleur de peau ou de votre handicap, c'est de la discrimination. Si vous voulez aller dans une salle de sport et qu'on vous refuse sous prétexte que vous êtes trop gros, c'est aussi de la

discrimination. Ou autre exemple : si à votre retour de congé maternité on vous met au placard, c'est de la discrimination en raison de votre grossesse.

Question :

La discrimination peut-elle devenir du harcèlement ?

Réponse de Dimitri :

Une discrimination si elle constitue un fait grave, ou si elle est répétée, qu'elle porte atteinte à votre dignité et si elle crée un environnement hostile, dégradant et intimidant, elle va s'apparenter à du harcèlement discriminatoire. C'est notamment le cas sur votre lieu de travail si vous êtes victime régulièrement de blagues ou de brimades sur votre couleur de peau ou sur votre orientation sexuelle.

Question :

Discrimination, racisme, préjugés : quelle différence ?

Réponse de Dimitri :

Toutes les situations ne relèvent pas du statut de la discrimination et ne sont pas reconnues comme telles par la loi. Même si les victimes peuvent penser que c'est le cas. Se faire insulter dans la rue en raison de ses origines réelles ou supposées n'est pas une discrimination. Pour autant, ça reste une insulte raciste, qui est interdite et qui peut être condamnée par la loi. On peut aussi être confronté à des préjugés. Penser et dire qu'une personne en surpoids passe son temps à manger et à mal manger, ce n'est pas une discrimination. C'est une idée toute faite qui repose sur des croyances partagées par bon nombre d'entre nous. Parfois notre famille, nos amis, les médias ou même la société. Le problème, c'est que lorsque ces préjugés sont négatifs, ça peut mener à l'isolement de certaines personnes ou de certains groupes de personnes, et à terme, à de la discrimination.

Question :

Vous pensez être victime de discrimination ?

Réponse de Dimitri :

La première chose à faire si vous êtes victime de discrimination, c'est d'en parler à quelqu'un de confiance. Votre famille, vos amis, vos proches ou même à un professionnel. Les juristes du Défenseur des droits sont justement là pour vous écouter, vous aider et vous orienter en cas de doute sur votre situation. Votre parole est essentielle pour être protégé par la loi et faire cesser ce genre de comportement.

Conclusion de la vidéo :

Vous pensez être victime de discrimination ? Contactez-nous sur la plateforme [Antidiscriminations.fr](https://antidiscriminations.fr) ou au 39 28.